

Le nom Guerlesquin, 5

Bonjour Guerlesquin, 1

Des documents de l'autorité seigneuriale, des instances judiciaires, des notaires ou du clergé sont-ils susceptibles de nous renseigner dans notre recherche sur l'origine, sur l'évolution et sur la signification du nom de notre paroisse ?

Le premier de tous mes documents numérisés où la graphie *Guerlesquin* a remplacé *Guerlisquin* est une minute de notaire du 8 décembre 1752 arbitrant une affaire de droits convenanciers concernant les couples Jean Le Fustec-Renée Caérou et Pierre L'Ollivier-Marguerite Le Bourdonnec au lieudit *Castellou* - maintenant *ar c'hastel* - en Plounérin

Les douze premières lignes de ce document de trois pages et demie ne sont pas, voyez-le ci-dessous, du même rédacteur que les suivantes. Je reconnais dans ces douze lignes, l'écriture habituelle d'Yvon-Gabriel Lavanant (1703-1776), signataire de l'acte, notaire de Guerlesquin de 1732 à 1776.



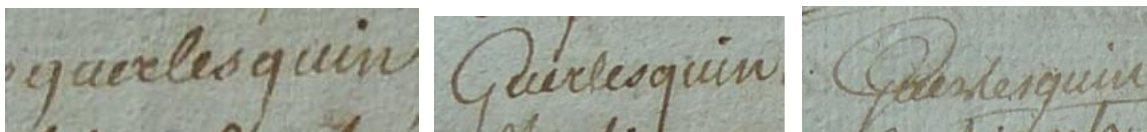
Au début de la troisième ligne, on lit distinctement *Guerlisquin* (agrandissement ci-dessous). C'est alors le nom de l'agglomération depuis trois-cent-vingt-sept ans¹, et probablement depuis beaucoup plus longtemps.

¹ Voir *Le nom Guerlesquin, 4*. Un temps plus long que celui qui nous sépare de cette époque.



Je suppose que la suite de l'acte a été écrite par Mathieu Denis (1720-1755), autre signataire du dit acte, notaire ayant assisté Lavanant dans quelques opérations en 1752 et 1753, et mort à 35 ans.

Dans cette suite on lit trois fois *Guerlesquin*. Sans confusion possible car c'est très clairement orthographié ; ce qui était peu courant, hélas.



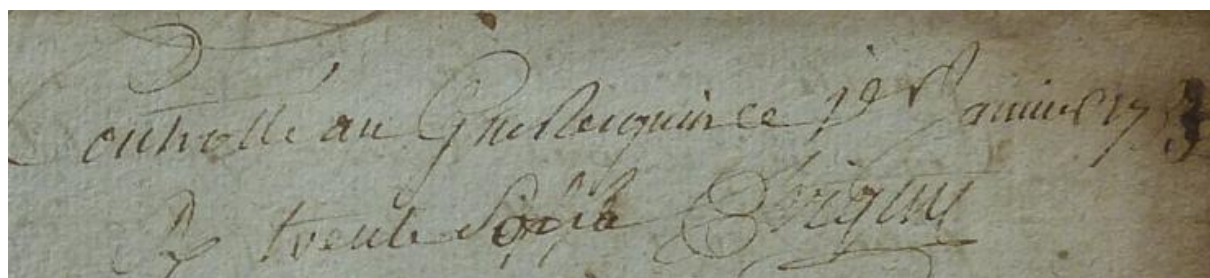
Ce remplacement de *Guerlisquin* par *Guerlesquin* répondait-il à une instruction de l'autorité ayant le pouvoir d'en décider, l'autorité seigneuriale ?

A priori non.

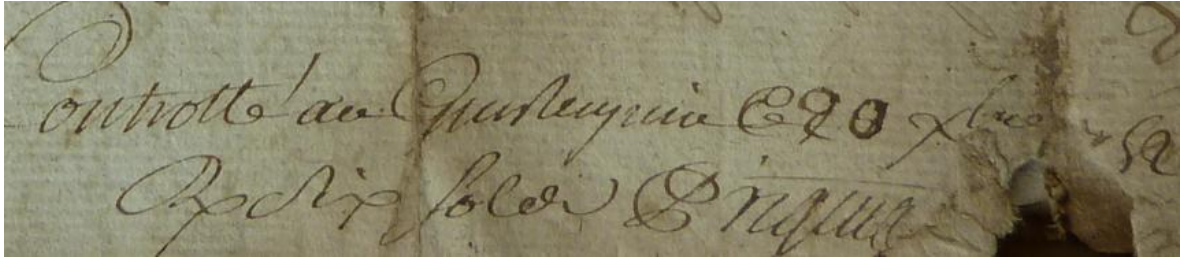
D'abord, si on lit *Guerlesquin* sur cette minute notariale de décembre 1752, sur tous les actes de 1753 du notaire Lavanant on ne trouve ensuite que des *Guerlisquin*, pas un seul *Guerlesquin*.

Donc, pas d'instruction de modification par l'autorité pouvant la donner.

Notons cependant, que le *Contrôleur des actes* et *procureur fiscal* René-Claude Prigent, directement subordonné à ladite autorité seigneuriale, écrivait lui aussi *Guerlesquin* en signant en janvier 1753 son contrôle au bas de notre acte de décembre 1752. Si je lis bien...



Au bas d'un autre acte contrôlé par le même Prigent le 20 décembre 1752, ce n'est pas beaucoup mieux orthographié, mais je crois qu'il a bien écrit *Guerlesquin* ; il n'y a pas de points sur les e, des e dont on ne voit pas la boucle.



Ce Prigent n'avait pas personnellement le pouvoir d'imposer à tous un changement de nom de la paroisse. Toutefois, personnalité locale représentant le seigneur, son choix d'adopter le nom *Guerlesquin* a pu, simple hypothèse de ma part, inciter d'autres rédacteurs à suivre son exemple.

Aux *Archives Départementales* du Finistère on ne trouve aucun acte de 1754 et 1755 d'un notaire de Guerlesquin, de Lavanant en l'occurrence, toujours là en exercice. Des documents, perdus ou détruits, n'ont pas été récupérés aux *AD*.

Pour la suite, on ne trouvera la graphie *Guerlisquin* dans les actes notariaux que de plus en plus rarement, jusqu'à sa disparition totale, .

Que s'est-il donc passé en cette période 1753-1756 pour que le nom de la paroisse entreprenne sa transformation dans les écrits des notaires ? Une transformation que tout le monde adoptera,

Rien de formel semble-t-il, rien de notable. Il y a juste eu, sans loi et sans la moindre décision officielle, une banale et discrète évolution. Telle celle qui change le sens de nombreux mots de nos jours.

Le même changement s'est-il opéré chez les autres rédacteurs de documents officiels ? Peut-on trouver chez eux une explication à ce changement ? Nous allons le voir.

À suivre